

Circonscription Arcachon Sud	École Élémentaire Lou Pin Bert 8 chemin du Mougnet 33114 Le Barp ce.0333176y@ac-bordeaux.fr	05 57 71 55 05
Procès-Verbal Conseil d'École n°2 du 22/03/2016		

Présents :

<i>Équipe enseignante :</i>	Mme ATIA - Mme CHAMPAGNE - Mme FAVIER-LAFAYE (Directrice) - Mme FEBVAY-CHOFFEL - Mme OLLIVIER - Mme HERNANDEZ - Mme SENECHAL - Mme VANEL
<i>DSDEN</i>	Pas nommé
<i>Représentants FCPE :</i>	Mme LEMAIRE, Mme MACHADO
<i>Représentants AAPE :</i>	Mr DENIS, Mme PAPION
<i>Représentants de la Mairie :</i>	Mme DORNON, maire de la ville LE BARP Mme LALUQUE, adjointe déléguée aux affaires scolaires et à la jeunesse Mr BOURVON, conseiller municipal délégué aux travaux d'entretien du patrimoine bâti Mr VELISKA, coordinateur petite enfance-enfance-jeunesse Mme SAVIGNY-PORTAFAX, adjointe aux affaires scolaires et à la jeunesse

Début de séance à 18H00 - Durée : 1h45

Validation du PV du 10/11/2015

Le PV a été validé par l'ensemble du conseil d'école

Secrétaire de séance

Mme SENECHAL

Projet d'Organisation Pédagogique de la semaine scolaire 2016-2017

Proposition de l'organisation du temps scolaire pour l'année 2016-2017:

	LUNDI-JEUDI	MARDI-VENDREDI
Ecole	8H30-12H	8h30-12h00
Restauration	12H-13H30	12H-13H30
Ecole	13H30-16H	13H30-14H30
TAP		14h30-16h00

MERCREDI	
APC	8h00-8h30
Ecole	8h30-11h30
APC	11h30-12h00

Résultat du vote par le conseil d'école :

Voix favorables : 100 %	Voix défavorables : 0
Cette proposition de l'organisation de la semaine scolaire pour l'année 2016-2017 sera soumise à la décision du DASEN, à l'inspection académique	

Exercice de sécurité annuel : PPMS

La loi impose aux établissements scolaires la mise en œuvre d'un Plan Particulier de Mise en Sûreté (PPMS) face aux risques majeurs que l'école peut rencontrer (tempête, intrusion, transport de matières dangereuses, nucléaire...)

Il s'agit :

- de donner de manière simple aux élèves les règles élémentaires à observer,
- de contribuer à l'éducation à la sécurité,
- d'examiner dans le cadre scolaire les risques et d'y apporter des réponses à la mesure des moyens dont disposent les établissements.

A cet effet, un exercice de confinement s'est déroulé **le Mercredi 09/12/2015** à 9h00

à l'école Lou Pin Bert (maternelle et élémentaire)

Un mot explicatif sur cet exercice de sécurité a été distribué aux parents ainsi que la fiche « les bons réflexes des familles à avoir en cas d'accident majeur ».

Bilan de l'exercice :

- Temps de mise en sûreté dans la salle du centre accueil : 3min20s
- Il manque la mallette PPMS (poste radio-piles ruban adhésif trousse de secours...) qui n'a pas été fournie par la mairie.

Réponse mairie :

La mallette PPMS contenant le matériel nécessaire pour un confinement vient d'être commandée par la mairie.

Elle sera très prochainement livrée à l'école.

Activité « natation » CP-CE1

Demande de l'école :

A l'heure actuelle,

-2 modules de 10 séances pour les élèves de CP-CE1 sont programmés par la circonscription d'Arcachon Sud et la commune du Barp. 1 module en septembre-1 module en janvier

-pour 2 classes dans l'eau, :

- l'encadrement de ces activités de natation est assuré par
 - 2 enseignantes
 - 1 Maître Nageur Sauveteur
 - 2 IEB, intervenants extérieurs bénévoles (parents d'élèves qui ont l'agrément

Education Nationale)

- la surveillance des 2 bassins est assurée par
 - 1 MNS

Cette année, l'équipe enseignante a rencontré beaucoup de difficultés pour recruter des IEB. Nous avons été dans l'obligation, par manque d'IEB, d'annuler une séance de natation.

Pour assurer un maximum de sécurité aux élèves lors des activités de natation et nous rendre à toutes les séances de natation, **nous souhaiterions vous demander si la commune du Barp pourrait financer un deuxième MNS.**

Réponse mairie :

Cette demande doit être adressée à la présidente de la communauté des communes du Val de L'Eyre, Mme LEMMONIER Marie-Christine

Réponse école :

Cette demande de MNS supplémentaire sera adressée à la communauté des communes du Val de L'Eyre.

Achats :

- d'un rétro projecteur
- de ballons de hand-ball ; baskets
- de petits matériels de classe

Absences des élèves

Absences des élèves pour vacances prises hors temps scolaire :

L'assiduité aux enseignements obligatoires prévus à leur emploi du temps est un des devoirs des élèves. Les vacances prises par les parents en dehors des congés scolaires fixés par le calendrier scolaire national ne constituent pas un motif légitime d'absence. En effet, il n'est pas possible d'envisager des vacances "à la carte", qui perturbent le fonctionnement de la classe et nuisent à la scolarité.

Absences justifiées des élèves ;

Lors d'une absence d'un élève (maladie...), l'école demande aux familles de prévenir par téléphone et lors du retour de l'élève de joindre un mot écrit dans le cahier de liaison.

Manifestations

Musée Aquitaine	Vendredi 29 avril	CE2 (Mme FAVIER-LAFAYE)
Tournoi de rugby	Vendredi 20 mai Salles	CE2-CM1-CM2
Bal enfantin	Jeudi 16 juin Biganos	CP-CE1-CE2 (Mme CHAMPAGNE)
Spectacle « Musik en scène »	Jeudi 19 mai Auditorium de Bordeaux	CP
Attestation sécurité routière	Jeudi 26 mai 2016	CM2
Permis piéton		CE2
Visite collège Marcheprime		CM2
Visite de Bordeaux-classes citadines		CM1-CM2
Vernissage des œuvres d'art des élèves « les animaux »	Mardi 28 juin horaire à déterminer	

Demande de l'école :

L'équipe enseignante demande aux parents élus s'ils souhaitent organiser un « apéritif » pour clôturer ce vernissage.

Goûter d'anniversaire durant le temps scolaire

L'équipe enseignante ne souhaite plus fêter les anniversaires des élèves durant le temps scolaire en distribuant des gâteaux et des bonbons fournis par les parents.

Les parents de la FCPE reconnaissent que les enfants revenaient à la maison avec trop de bonbons distribués à l'école.

Les parents de l'AAPE, par contre regrettent que ce temps festif pour l'enfant soit supprimé.

Demandes de l'école traitées par la Mairie du BARP

Paniers-repas

Dans le cadre des PAI (protocole d'accueil individualisé), les paniers-repas des élèves concernés sont réceptionnés à 8h20 par les animateurs de la ville et stockés dans le réfrigérateur de l'école.

Pièce Stock 1 :

La mairie a équipé cette pièce de rangements.
L'école remercie la mairie pour ces travaux.

Demandes de l'école

12h :temps de restauration:

Mme FAVIER-LAFAYE souhaiterait que des animateurs soient présents dans les couloirs lors de la sortie des élèves pour surveiller et échanger avec les enseignants sur les enfants malades, sur les enfants absents...

Réponse mairie : Mr VELISKA a pris en compte cette demande et apportera une réponse prochainement.

Le goûter de l'APS reste dans les cartables des élèves toute la journée. Durant le temps de l'école, un élève présentant des allergies alimentaires pourrait facilement ingurgiter des aliments qui lui sont proscrits. Pour éviter un tel incident, l'école propose que les goûters soient réceptionnés par l'APS dès l'arrivée des élèves.

Réponse mairie :

La mairie a pris en compte cette demande. Elle se propose d'acheter 8 grands bacs dans lesquels les élèves déposeront leur goûter dès le matin en classe.
Lors du temps de l'APS, les élèves pourront récupérer leur goûter.

TBI :

L'équipe enseignante souhaiterait connaître l'avancée du projet visant à équiper les 6 autres classes en TBI (tableau blanc interactif).

Réponse mairie :

L'achat des TBI n'est pas prévu pour l'année 2016.

Photocopieur de l'école :

Est-il envisagé de changer ce photocopieur par un modèle multi-fonctions plus récent (réseau, scanner...)?

Réponse mairie :

Un appel d'offre pour l'achat de photocopieurs pour les écoles du BARP est en cours.

Mobilier classe 8 :

La demande de mobilier pour la classe 8 (armoires+meuble papier) a été enregistrée par les services de la ville. Est-ce qu'elle est prévue dans le budget 2016 ?

Réponse de la mairie :

Cet achat est prévu sur le budget 2016.

Chauffage classe 8 - BCD

Le chauffage est tombé en panne dans la classe 8 et la BCD. Quelles sont les réparations à prévoir ? Serait-il possible d'avoir un chauffage d'appoint supplémentaire en attendant les réparations?

Réponse Mairie:

La mairie est dans l'attente de devis pour réparer le chauffage de la classe 8 et de la BCD. En attendant les réparations, 2 radiateurs mobiles ont été installés dans la classe 8 et 2 convecteurs électriques dans la BCD.

Zappettes-interrupteur/clefs de l'école

Zappettes-interrupteurs :

Le système d'interrupteur de l'éclairage des classes est géré par une télécommande « zappette » pour chaque pièce de l'école.

A l'heure actuelle, il manque 3 « zappettes-interrupteurs » pour 3 classes. Les enseignantes concernées par ces classes sont obligées d'interrompre très souvent leur enseignement et de déranger leur collègue pour réclamer une zappette.

L'école demande donc à la mairie de leur fournir 3 zappettes nouvelles.

3 enseignantes de l'école n'ont pas les clefs de la porte principale.
L'école demande également 3 clefs supplémentaires.

Réponse Mairie:

La mairie a pris en compte ces demandes.

Questions & Remarques des parents

AAPE :

Projets

Le PEDT (le projet éducatif territorial) sera-t-il mis en place cette année ?

Réponse Mairie:

Le PEDT est bien mis en place.

Depuis septembre 2015, le PEDT a été retravaillé lors de différentes commissions avec les enseignants, les parents élus et les représentants de la mairie.

TAP/APS

-Une plaquette avec le contenu des activités proposées pendant les TAP sera-t-elle distribuée ?
Quand ?

-Les TAP seront-ils payants à la rentrée 2016 ?

Réponse Mairie:

Une plaquette sera prochainement distribuée aux élèves.

Les TAP ne seront pas payants à la rentrée 2016.

Carte +

Les parents demandent l'annulation de la décision de faire payer le repas non réservé à 4 euros aux familles et la possibilité de réserver ou d'annuler les repas j-5.

Réponse Mairie:

Mme LALUQUE rappelle les points du règlement de la restauration :

-possibilité de réserver les repas à J-8 (avant minuit)

-repas non réservé : 4 euros

-annulation d'un repas à J-4 (avant minuit)

Cantine

Les plats arrivent systématiquement assaisonnés, est-il possible de séparer les sauces des plats ?

Réponse Mairie:

Il n'est pas possible de proposer un assaisonnement à part pour les entrées.

Locaux

Pas d'éclairage sur le parking à 7h30. Est-il possible, surtout en hiver, d'avoir le lampadaire allumé ?

Réponse Mairie:

Le lampadaire est actuellement allumé à cet horaire.

AAPE/FCPE :

AAPE :

Sécurité

Les bus ne peuvent pas entrer ou sortir du parking aux heures d'affluence, des accidents, des enfants à deux doigts d'être renversés, l'AAPE demande à ce que de réels travaux soient engagés pour le réaménagement du parking du groupe scolaire LPB.

FCPE :

SECURITE SUR LE PARKING ET LES ABORDS DE L'ECOLE

Quels sont les projets de la commune concernant cet aspect si important pour la sécurité de tous ?
o absence de passages piétons, de trottoirs ou de pistes cyclables : l'accès à l'école est de plus en plus dangereux.

o manque d'emplacements sur le parking, manque d'une zone d'arrêt rapide pour déposer les enfants : les enfants et les parents sont obligés de s'exposer au risque en se mettant sur la voie communale unique.

Cette question a déjà été posée lors du conseil d'école de novembre 2015, quelles mesures ont été envisagées depuis ?

Réponse Mairie:

La mairie a pris en compte toutes ces remarques de sécurité.

Elle étudie actuellement

-une solution de buser le fossé du fond du chemin du Mougnet jusqu'au portail de l'entrée de l'école. Un accès piéton serait alors créé

-d'installer des ralentisseurs type « berlinois » sur la route qui longe l'école.

2. HORAIRES DE L'ECOLE

Les parents constatent des dérives sur l'horaire d'ouverture des portes (8h25 le matin et 13h25 le midi). Dans la mesure où un rappel a été fait aux parents quant au respect des horaires pour déposer les enfants et éviter les retards, il nous semble important que ces mêmes règles soient respectées pour les parents ponctuels et désireux de déposer leurs enfants à l'heure dite.

Réponse école :

L'équipe enseignante a bien pris en compte cette remarque.

Secrétaire de séance : Mme SENECHAL

Validé par Mme FAVIER-LAFAYE